

LE PÈRE	LA MÈRE
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____ _____	Adresse : _____ _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Signature	Signature

L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Classe demandée : _____

Commune de résidence :

Demande de dérogation vers la commune de :

Nom de l'école :

Joindre obligatoirement à cette fiche **un courrier adressé au président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet** expliquant le motif de la demande de dérogation et les justificatifs s'il y a lieu. **Puis vous rapprocher de votre commune de résidence** afin qu'elle transmette votre dossier à la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.

La dérogation au secteur scolaire n'implique aucun engagement en ce qui concerne l'organisation des circuits de transport scolaire. La demande de dérogation étant un choix personnel des familles, celles-ci prendront leurs dispositions pour assurer le transport de leurs enfants vers l'école de leur choix.

VISA DE LA COMMUNE OÙ EST DOMICILIÉ L'ENFANT

Attestant que l'enfant ci-dessus réside bien dans la commune de :

Pré-avis de la commune de résidence en vue de la décision du bassin éducation jeunesse :

Favorable Défavorable

La commune de résidence prend l'attache de la commune d'accueil sollicitée par la famille pour connaître son positionnement (notamment au vu de ses effectifs) en transmettant ce document.

Fait à _____ le ... / ... / ...

Visa du Maire de la commune de résidence

VISA DE LA COMMUNE SOLLICITÉE PAR LA FAMILLE

Commune de :

Avis favorable Avis défavorable

Motifs : _____

Fait à _____ le ... / ... / ...

Visa du Maire de la commune sollicitée par la famille

VISA DE LA COMMUNE DE RATTACHEMENT SCOLAIRE

Commune de :

Avis favorable Avis défavorable

Motifs : _____

Fait à _____ Le .. / .. /

Visa de l'élu(e) Référent scolaire de la commune de rattachement scolaire

Pour les territoires accueillant des enfants de moins de 3 ans l'inscription sera validée en concertation avec le ou la directeur-trice de l'école.

VALIDATION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION OU SON REPRÉSENTANT

Actant la participation financière de l'agglomération s'il y a lieu.

Prise en charge financière : Oui Non

Fait à Técou le ... / ... / ...

Le Président

